

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/La-Cour-Supreme-du-Chili-refuse-de-liberer-Fujimori>

La Cour Suprême du Chili refuse de libérer Fujimori

- Les Cousins - Chili -

Date de mise en ligne : jeudi 10 novembre 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Un juge de la Cour suprême du Chili a refusé mercredi une nouvelle demande de mise en liberté de l'ex-président péruvien Alberto Fujimori qui est détenu à Santiago, a-t-on appris de sources judiciaires.

Par l'Agence France-Presse

Santiago, le mercredi 9 novembre 2005

Le juge Orlando Alvarez a rejeté mercredi la demande présentée mardi par les avocats de l'ancien chef de l'État péruvien, estimant qu'elle était « infondée ». Le magistrat avait ordonné lundi matin la détention préventive de M. Fujimori quelques heures après son arrivée du Japon.

Cesar Nagasaki, l'avocat de Fujimori, avait déjà demandé une première fois la mise en liberté de son client qui avait été refusée par le juge Orlando Alvarez. Le magistrat estime qu'il existe des démarches en cours pour commencer la procédure d'extradition et qu'il ne peut remettre l'ex-président Fujimori (1990-2000) en liberté.

Le Pérou dispose de soixante jours pour présenter la demande d'extradition de l'ex-président aux termes du traité d'extradition signé entre les deux pays andins en 1932. L'ancien homme fort du Pérou est accusé notamment dans son pays de corruption et violations des droits de l'homme.

Le porte-parole de la Cour suprême péruvienne, Jose Luis Lecaros, a assuré que le dossier d'extradition serait prêt dans quatre semaines.

M. Fujimori, qui jouit de la double nationalité péruvienne et japonaise, était réfugié depuis cinq ans au Japon après sa démission en 2000.

La justice péruvienne a réclamé son extradition mais ne l'a jamais obtenue, le Japon affirmant qu'il ne pouvait extradier l'un de ses propres ressortissants.